

MM ... pour en savoir plus ...

En novembre 2021, la nouvelle médiathèque ouvrait ses portes à l'emplacement de l'ancien mille-club. Grâce à l'aide de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), Sylvie, ajointe à la culture, déjà en poste à temps partiel à la médiathèque de Magny-sur-Tille, a rejoint l'équipe, ce qui permet l'ouverture de notre médiathèque du lundi au samedi. Cela va nous permettre également d'organiser des après-midis jeux de société, d'abord pour les enfants puis intergénérationnels ensuite.

Un grand espace de 150 m² a été aménagé pour adultes, adolescents et pour enfants, bref toutes les générations. Près de 6 000 livres sont proposés aux 220 lecteurs actifs.

Grâce à la subvention annuelle de la commune, 250 ouvrages environ (romans, romans policiers, documentaires, BD adultes et jeunesse, mangas, romans, documentaires et albums jeunesse) renouvellent le fonds et permettent un « désherbage » régulier recommandé par la Médiathèque de Côte d'Or (MCO).

La MCO nous prête 3 fois par an 600 ouvrages dont certains sont demandés spécifiquement par des lecteurs comme, par exemple, des romans en langues étrangères, pour grands et petits, des ouvrages spécifiques sur une thématique particulière. Des livres à gros caractères sont également disponibles.

Depuis 2018, la bibliothèque numérique est proposée à nos lecteurs. A partir de 2020, un catalogue a été mis en ligne et est à la disposition de tous nos lecteurs. Des dépliants d'information sont à votre disposition à la médiathèque. De nouveaux partenariats ont été mis en œuvre depuis 2021 : avec l'école élémentaire, la micro-crèche « Arc en ciel », les mercredis loisir (UFCV), le relais petite enfance intercommunal (RPEI).

Des ateliers créatifs sont initiés tout au long de l'année par Joëlle à hauteur d'un atelier mensuel minimum ; Tous les ateliers sont encadrés par 2 voire 3 animatrices. Certains de ces ateliers se terminent par un moment conté avec Sylvaine puis toujours par un goûter pour le plus grand plaisir de tous.

Depuis son ouverture, Jean-Pierre, autoentrepreneur en informatique, initie à la prise en main des ordinateurs ou des tablettes, que ce soit sur les appareils personnels ou sur l'un des ordinateurs portables ou tablettes à disposition de la Médiathèque.

Si vous hésitez à télécharger des documents sur un site, par exemple "service public.fr", ou si vous ne disposez pas d'un équipement informatique, la Médiathèque peut vous accompagner dans cette démarche.